

dépenses sociales auraient baissé de 1,24 milliard de dollars. Il y a donc une autre façon de faire.

Dans d'autres domaines, le gouvernement a complètement abandonné, par exemple, le dossier des garderies, le principe d'universalité et le principe d'autonomie des aînés. L'orateur précédé en a aussi parlé.

La justice entre les collectivités et les régions est une autre caractéristique qui définit un pays. Le drapeau n'est pas fait uniquement de tissu. Il est fait des liens que nous tissons. Il symbolise l'équité qui assure à tous les Canadiens, de Terre-Neuve, du Yukon ou du centre du Canada, des services conformes à une norme canadienne. Il est évident que, en proposant le financement global, le gouvernement met fin à tout cela.

• (1725)

L'environnement durable est un autre élément très important. Ce budget impose des compressions considérables au secteur de l'environnement et chaque Canadien devrait s'en inquiéter, je pense. Si nous examinons ce qui se passe à l'échelle internationale, par exemple dans les pays de l'Est qui ne font rien pour protéger l'environnement et consacrent tous leurs efforts à l'amélioration de leur économie, nous constatons que ces pays paient cette incurie extrêmement cher.

De même, au Canada, le consensus social signifie notamment que nous respectons les droits de la personne, la dignité des êtres humains et l'égalité des sexes. Mais pour atteindre cet objectif, il faut beaucoup plus que des mots.

En proposant ce budget, le gouvernement libéral abandonne les normes pancanadiennes, il renonce à sa vision nationale. Il laisse le pays aller vers la balkanisation et la régionalisation, ce qui ne sera pas du tout profitable pour le Canada sur les marchés internationaux, comme nous l'avons déjà mentionné plus tôt.

[Français]

Ce que nous tenons jusqu'à présent pour des éléments essentiels de notre société n'importe plus. Nos enfants ne jouiront pas de ce que nous considérons comme des principes importants. Ils n'auront pas de régime national d'assurance-maladie. Ils ne connaîtront pas un chemin de fer national reliant les collectivités d'un bout à l'autre du pays. Ils ne bénéficieront pas d'une collectivité rurale saine et vigoureuse. Ils ne sauront pas ce que c'est que de disposer de bons services publics et d'avoir un gouvernement pour tous les Canadiens.

[Traduction]

En résumé, ce budget ne fait rien pour renforcer le Canada. Il amorce plutôt le démantèlement d'un pays que les Nations Unies ont pourtant jugé comme l'un des meilleurs endroits au monde où vivre.

M. John Bryden (Hamilton—Wentworth, Lib.): Monsieur le Président, j'espère que la députée du Yukon conviendra au moins que le budget propose une mesure inhabituelle, c'est-à-dire de réduire les subventions accordées aux groupes d'intérêts.

Initiatives parlementaires

Un de ces groupes qui risque d'être visé par les compressions est le Congrès du travail du Canada qui, comme nous l'avons appris cette semaine, appuie la Fédération des travailleurs du Québec dans sa campagne en faveur de la cause séparatiste au Québec. Je dois dire à la Chambre qu'une partie de l'argent que la Fédération des travailleurs du Québec utilise provient du Congrès du travail du Canada. Il s'agit d'environ 500 000 \$ qui proviennent d'Ottawa, et le CTC reçoit 3 millions de dollars par année dans le cadre du programme d'aide financière à la formation syndicale.

Par le passé, le CTC a dépensé 1,5 million de dollars pour appuyer la campagne électorale du NPD, ce qui en fait le donateur le plus généreux du pays auprès de quelque parti politique que ce soit.

La députée du Yukon pense-t-elle qu'il est bon ou mauvais de réduire ou d'éliminer les subventions versées à des groupes d'intérêts dont le programme politique n'est pas conforme à l'opinion de la majorité des Canadiens?

Mme McLaughlin: Monsieur le Président, le député d'en face a vivement dénoncé ce qu'il appelle les groupes d'intérêts. Ce que je ne sais pas au juste, c'est si le député a également insisté pour inclure dans ces groupes le Conseil canadien des chefs d'entreprises, la Chambre de commerce du Canada et l'Association des manufacturiers canadiens; s'il l'a fait, je crois qu'il aura rendu un service aux Canadiens.

Je m'oppose à son expression «groupes d'intérêts», que le Parti réformiste a reprise à son compte. On l'utilise souvent pour marginaliser des gens au lieu de les intégrer.

Dans une démocratie florissante, il est possible de faire valoir énergiquement toutes sortes de points de vue. En tant que bon libéral, il conviendra certainement qu'il est nécessaire d'avoir une saine démocratie où tous les éléments de la société peuvent participer et aider à l'élaboration de la politique gouvernementale, non seulement pendant les élections, mais en tout temps.

Le président suppléant (M. Kilger): Comme il est 17 h 30, la Chambre passe maintenant aux initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Français]

LOI SUR LA PRÉVENTION DES ARRÊTS DE TRAVAIL DANS L'EXPORTATION DU GRAIN

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 24 novembre 1994, de la motion: Que le projet de loi C-262, Loi portant règlement par l'arbitrage des conflits de travail dans l'exportation du grain et modifiant la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique en conséquence, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre part au débat sur ce projet de loi portant règlement par l'arbitrage des conflits de travail dans l'exportation du grain et modifiant la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique en conséquence.